

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2016 COMMUNES

COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie.



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

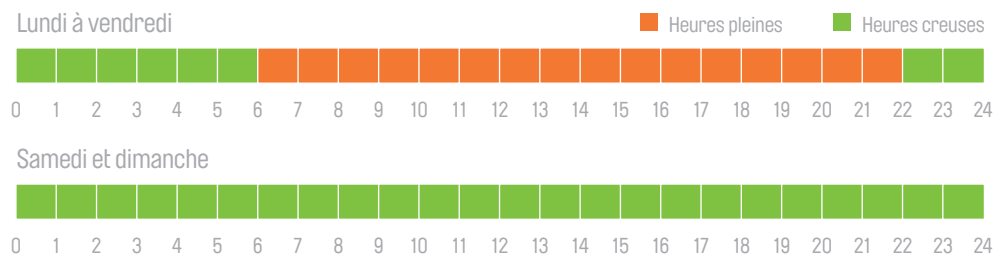
Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.



TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Les contrats Energies Libres vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité.

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES	VIA SUISSE Produit de référence	VIA ROMANDE + 0.2 ct./kWh ¹	VIA D'ICI + 1.4 ct./kWh ²	TARIF STANDARD - 0.1 ct./kWh ³
PROVENANCE	100 % suisse	100 % suisse romande	100 % suisse romande (dont 20 % solaire de proximité)	Non déterminée
PRODUCTION	60 % hydraulique 40 % nucléaire	100 % renouvelable	20% solaire 80% hydraulique	Non déterminée

La composition des contrats Energies Libres est attestée par TÜV SÜD.



TÜV SÜD certifie le mix d'électricité fournie par Romande Energie (« mix fournisseur »).

¹ soit un surcoût d'environ 7 % sur votre facture.

² soit un surcoût d'environ 11 % sur votre facture.

³ soit environ 1 % de moins sur votre facture.

PROFILS DE CONSOMMATION

VOUS CONSOMMEZ MOINS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

Simple : profil de base, s'appliquant à la majorité des ménages et petites entreprises.

Double : ce profil est conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant une colonne de lavage et séchage ainsi qu'un lave-vaisselle ou tout autre appareil à forte consommation d'électricité pouvant être enclenché durant les heures creuses.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

Pro – BT DUP Faible : ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est inférieure ou égale à 3 000 heures par année.

Pro Intensif – BT DUP Haute : Ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3 000 heures par année.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 1.5 GWH PAR ANNÉE AVEC UNE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 500 KW

Pro – MT DUP Faible : ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est inférieure ou égale à 3 000 heures par année.

Pro Intensif – MT DUP Haute : ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3 000 heures par année.

* DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle ¼ horaire moyenne (kW).

Le profil DUP Faible ou DUP Haute est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH

VOTRE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES :	ÉNERGIE ÉLECTRIQUE							
	HP	HC	HP	HC	HP	HC	HP	HC
	ct./kWh		ct./kWh		ct./kWh		ct./kWh	
	VIA SUISSE		VIA ROMANDE		VIA D'ICI		TARIF STANDARD	
Simple	9.60		9.80		11.00		9.50	
Double	10.90	7.00	11.10	7.20	12.30	8.40	10.80	6.90
Pro	8.40	5.50	8.60	5.70	9.80	6.90	8.30	5.40
Pro intensif	8.40	5.50	8.60	5.70	9.80	6.90	8.30	5.40
Moyenne tension – Pro	8.40	5.50	8.60	5.70	9.80	6.90	8.30	5.40
Moyenne tension – Pro intensif	8.40	5.50	8.60	5.70	9.80	6.90	8.30	5.40

¹ Ces profils ne sont plus proposés pour les nouvelles installations.
Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

HP : heures pleines
HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 8 %.

UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL				UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL & SERVICES SYSTÈME		
HP	HC	Abonnement	Puissance	HP	HC	Puissance
ct./kWh		CHF/mois	CHF/kW/mois	ct./kWh		CHF/kW/mois
5.21		5.00	–	1.37		–
6.10	3.21	6.00	–	1.54	1.02	–
3.60	2.26	–	3.17	1.09	0.84	0.56
2.91	1.57	–	4.88	0.96	0.72	0.85
3.16	2.31	–	5.61	1.27	1.05	1.59
1.87	0.76	–	8.86	0.93	0.71	2.51
ÉNERGIE RÉACTIVE FACTURÉE						
2.82 ct/kVArh						

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS :

Les **taxes publiques et émoluments** que Romande Energie et les Services industriels de la commune de Bussigny reversent en totalité aux différents organes publics :

Prix en CHF hors TVA 8 %. Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.
* Non assujettie à la TVA.

TAXES PUBLIQUES

Taxe fédérale	1.30 cts/kWh	pour efficacité énergétique
Taxe cantonale*	0.18 cts/kWh	
Emolument cantonal	0.02 cts/kWh	
Emolument communal	0.70 cts/kWh	
Taxe communale spécifique*	0.70 cts/kWh	